

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry tenue le 2 mai 2018 à 9 h 00 à la Salle du Conseil Kilgour de la MRC, sise au 2, rue Ellice, à Beauharnois, à laquelle sont présents :

Mme Maude Laberge, préfète et mairesse de Sainte-Martine
M. Yves Daoust, préfet suppléant et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois
M. Gaétan Ménard, maire de Saint-Étienne-de-Beauharnois
Mme Caroline Huot, mairesse de Saint-Stanislas-de-Kostka
M. Miguel Lemieux, maire de Salaberry-de-Valleyfield
M. Réjean Beaulieu, maire de Saint-Urbain-Premier

Formant quorum

Participent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Patrice Lemieux, coordonnateur du service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles
Mme Marie-Josée Leblanc, adjointe au service du greffe et à la direction générale

Tel qu'exigé par l'article 153 du *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été notifié aux membres du Conseil des maires, en date du 24 avril 2018.

2018-05-075 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Caroline Huot
Appuyé par M. Gaétan Ménard
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte. Il est 9h05.

ADOPTÉE

MOT DE BIENVENUE

La préfète remercie les mairesses et maires de leur présence à cette première (1^{ère}) séance extraordinaire du Conseil des maires de la MRC de l'année 2018.

2018-05-076 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Bruno Tremblay
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Aménagement du territoire
 - 4.1. Services professionnels pour la réalisation d'un ouvrage régional sur le patrimoine de la MRC de Beauharnois-Salaberry – Autorisation pour procéder à un appel d'offres sur invitation et adoption des critères de pondération et d'évaluation des offres
5. Parc régional
 - 5.1. Appel d'offres sur invitation pour les services professionnels en ingénierie liés à la réparation de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry (Rive Nord) - Octroi du mandat
6. Développement rural
 - 6.1. Taxibus du Haut-Saint-Laurent – Information sur la tarification
7. Environnement
 - 7.1. Appel d'offres public pour la collecte, le transport et le traitement des matières organiques – Présentation des résultats
 - 7.2. Traitement des matières organiques du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry - Suivi
8. Mot de la fin
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Ouvrage régional sur le patrimoine de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Dans le cadre de l'Entente culturelle conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), la MRC a réalisé des études portant sur le potentiel archéologique, le patrimoine bâti du territoire ainsi que le patrimoine en milieu agricole. Afin de diffuser, au grand public, les informations recueillies, la MRC souhaiterait faire appel à une firme spécialisée dans ce type de rédaction en vue de la production d'un ouvrage adressant les thématiques suivantes :

- Volume 1 : le potentiel archéologique régional;
- Volume 2 : le patrimoine bâti résidentiel;
- Volume 3 : le patrimoine religieux;
- Volume 4 : le patrimoine agricole, industriel, institutionnel ainsi que les ouvrages de génie civil.

Il est ensuite convenu que les membres du Conseil de la culture seront impliqués dans le processus d'élaboration de ce projet ainsi que dans les différentes actions découlant de l'entente conclue avec le ministère. La directrice générale mentionne également que des formations seront éventuellement dispensées aux responsables de l'urbanisme des municipalités locales. Ces formations porteront sur le cadre de gestion en archéologie et l'intégration du patrimoine dans divers outils de planification, dont les règlements portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

2018-05-077

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN OUVRAGE RÉGIONAL SUR LE PATRIMOINE DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY – AUTORISATION POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ET ADOPTION DES CRITÈRES DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

ATTENDU que la MRC a conclu avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 25 mars 2014, une Entente de développement culturel dont l'un des objectifs était de réaliser un inventaire patrimonial (incluant le patrimoine bâti et archéologique) et d'en assurer la diffusion;

ATTENDU que la MRC a réalisé, en collaboration avec les étudiants de la Chaire de recherche en patrimoine urbain de l'UQÀM, un inventaire du patrimoine bâti;

ATTENDU que la MRC a également mandaté le Musée de société des Deux-Rives ainsi que Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie afin de procéder à l'élaboration :

- D'une étude de potentiel archéologique ;
- D'un cadre de gestion en archéologie;

ATTENDU que tel que mentionné à l'Entente, la MRC souhaite réaliser un ouvrage régional portant sur le patrimoine de la MRC de Beauharnois-Salaberry, lequel serait diffusé sur son site Internet;

ATTENDU qu'à cette fin, la MRC entend procéder à un appel d'offres sur invitation afin de bénéficier des services professionnels requis pour la rédaction de cet ouvrage;

ATTENDU qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par la «Politique de gestion contractuelle», la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC formera un comité de sélection, lequel sera chargé d'analyser, sur la base d'un système de pondération et d'évaluation des offres, adopté par le Conseil des maires, les soumissions déposées ;

ATTENDU que les élus approuvent la grille des critères d'évaluation et de pondération des soumissions, telle que proposée.

2018-05-077

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN OUVRAGE RÉGIONAL SUR LE PATRIMOINE DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY – AUTORISATION POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ET ADOPTION DES CRITÈRES DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES (SUITE)

En conséquence,

Il est proposé par M. Réjean Beaulieu
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres sur invitation afin de recourir aux services professionnels requis pour la réalisation d'un ouvrage portant sur le patrimoine du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

D'adopter la grille des critères d'évaluation et de pondération des offres ci-dessous reproduite :

- Expérience du soumissionnaire dans des projets similaires : 30 points
- Qualification, cohérence et expérience du chargé de projet et de l'équipe de travail proposée : 30 points
- Compréhension du mandat et de la méthodologie proposée : 20 points
- Qualité du rapport annexé en exemple : 15 points
- Qualité globale de l'offre de service : 5 points

ADOPTÉE

PARC RÉGIONAL

Appel d'offres sur invitation pour les services professionnels en ingénierie liés à la réparation de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry (Rive Nord) - Octroi du mandat

La MRC a procédé, le 26 avril dernier, à l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation numéro MRC-SP-RPCN-2018. La directrice générale partage avec les élus le résultat de cet appel d'offres et mentionne que ce sujet sera reporté à la prochaine séance ordinaire du Conseil des maires.

DÉVELOPPEMENT RURAL

Taxibus du Haut-Saint-Laurent – Information sur la tarification

Puisque la coordination et la promotion des services de Taxibus sont effectuées conjointement par les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent, Mme Linda Phaneuf mentionne que le comité administratif de cette dernière mène actuellement une réflexion en vue de réviser, à la hausse, la tarification des services pour les usagers en provenance de leur territoire. Les membres du comité de développement rural de la MRC de Beauharnois-Salaberry seront donc invités à discuter de cette question lors de leur prochaine rencontre qui se déroulera le 19 juin prochain.

ENVIRONNEMENT

Appel d'offres public pour la collecte, le transport et le traitement des matières organiques – Présentation des résultats

Le coordonnateur du service de l'Environnement et de la Gestion des matières résiduelles présente les résultats de l'appel d'offres public portant sur la collecte, le transport et le traitement des matières organiques. Les élus discutent de la fréquence des collectes, de la nature des données pouvant être prélevées par les puces électroniques ainsi que de certaines autres exigences du devis. Suite à cette présentation, les élus, bien que favorables, conviennent que la décision relative à l'octroi de ce contrat soit prise lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil des maires qui se tiendra le 23 mai prochain.

Traitement des matières organiques du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry - Suivi

À la lumière des informations transmises suite à l'ouverture de l'appel d'offres ci-dessus mentionné, les élus discutent du coût projeté pour le traitement des matières organiques collectées sur le territoire et des actions à mettre en place en vue de minimiser l'impact financier pour les citoyens.

MOT DE LA FIN

La préfète, Mme Maude Laberge, souhaite une bonne fin de journée aux membres du Conseil.

2018-05-078 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gaétan Ménard
Appuyé par M. Réjean Beaulieu
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 13h30.

ADOPTÉE

Maude Laberge
Préfète

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière